



**HAL**  
open science

## L'anthroponyme et de nom de marque et de produit : comparaison du prototype du nom propre et d'un hybride

Benedicte Laurent, Montserrat Rangel Vicente

### ► To cite this version:

Benedicte Laurent, Montserrat Rangel Vicente. L'anthroponyme et de nom de marque et de produit : comparaison du prototype du nom propre et d'un hybride . dans Actes des VIIe. Rencontres Jeunes Chercheurs de l'Ecole Doctorale 268 " Langage et langues " de la Sorbonne Nouvelle , May 2004, Paris, France. hal-01825297

**HAL Id: hal-01825297**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-01825297>**

Submitted on 28 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'anthroponyme et le nom de marque et de produit : Comparaison du prototype du nom propre et d'un hybride

Bénédicte LAURENT, Montserrat RANGEL VICENTE

FRE 2425 CNRS Praxiling Montpellier III  
17, rue Abbé de l'Épée - 34090 Montpellier, FRANCE  
Tél. : ++33 (0)1 67 14 58 64 - Fax : ++33 (0)1 67 14 58 68  
Courriel : benedicte.laurent@univ-montp3.fr / trettefr@yahoo.com

## ABSTRACT

We here reexamine the classical, reducing, conception of proper names by comparing, on one hand, anthroponyms, which are traditionally considered as the prototypes of proper names, and, on the other hand, trademarks and products names, which are quite considered as the opposite, i.e. peripheral to the class of proper names. We show that though this class is rather heterogeneous, those two types of names have a common discursive functioning, for they both individualize the referent *and* develop a predication on this one, at the same time. But trademarks and products names differ, for they individualize the referent at a lot more of different levels and organize a different predication than the usual anthroponym.

Cet article se propose de revoir la conception classique du nom propre (Npr) en comparant les fonctionnements linguistiques du prototype de cette classe, l'anthroponyme (Ant) et un hybride, le nom de marque et de produit (Nmp). Comme le pose [Pet03], « la classe des noms déposés s'inscrit en porte à faux relativement à la bipartition entre noms propres et noms communs ». Si notre réflexion met en évidence les multiples écarts du Nmp concernant le fonctionnement prototypique du Npr (représenté par l'Ant dans la littérature spécialisée), elle permet également de relever le fonctionnement discursif commun à ces deux types de Npr.

En reprenant la conception classique du Npr (vacuité sémantique et rigidité désignationnelle), nous nous proposons d'analyser les points communs et les divergences entre son prototype, l'Ant, et une autre entité nominale dont le statut propre est susceptible d'être remis en question, le Nmp. Premièrement, nous nous interrogerons sur la motivation du lien établi lors de l'acte de nomination entre le Npr et son référent. Deuxièmement, nous analyserons en détail le statut sémantique des deux Npr qui nous occupent. Troisièmement, nous tenterons de définir le processus de catégorisation référentielle opéré par ces deux éléments nominaux. Nous verrons pourquoi nous avons choisi de qualifier le Nmp d'hybride et si cette qualification est pertinente.

## 1. LA MOTIVATION DU LIEN AVEC LE RÉFÉRENT

### 1.1. Conception classique du Npr et première remise en cause

Pour les logiciens, le Npr a un sens restreint. Kripke l'envisage comme le « "designateur rigide" d'un référent auquel il est lié par un acte de baptême originel » Leroy *in* [Dét01] ; Gardiner pour sa part le définit comme un mot ou un groupe de mots qui identifient le référent dans « un but spécifique, et qui atteignent, ou tendent à atteindre ce but par le seul moyen de leurs sonorités distinctives, sans tenir compte du sens qui a pu être possédé primitivement par ces sonorités, ou a pu être acquis par elles du fait de leur association avec l'objet ou les objets identifiés »<sup>1</sup>.

Le Npr est assimilé ici à une suite de numéros vide de sens. Effectivement, un Npr permet par exemple de distinguer des personnes ou des lieux et peut donc identifier quelqu'un ou situer un endroit. Même si le sens lexical premier est potentiel, il n'a aucun rôle dans la désignation, sauf pour les jeux de mots, comme le soulignent les exemples suivants :

« Je ne vous jette pas la pierre, Pierre » (*Le Père Noël est une ordure*), ou «-Il s'appelle Juste Leblanc / -Ah bon, il n'a pas de prénom ? / -Je viens de vous le dire : Juste Leblanc. "Leblanc", c'est son nom, et c'est "Juste" son prénom. /-... / -Monsieur Pignon ? Votre prénom à vous, c'est François, c'est juste ? / -Oui / -Et bien lui, c'est pareil. C'est Juste !» (*Le dîner de cons*)

Même si le sens premier du Npr n'a pas grande importance dans son fonctionnement discursif, nous pouvons contester l'idée de Gardiner selon laquelle le lien Npr-référent ne joue aucun rôle dans le fonctionnement sémantico-discursif du Npr, parce que si *Bonaparte* peut être considéré comme un *titre*,

*Bonaparte...b...dont le nom sera un jour le titre le plus odieux dont on puisse flétrir un tyran [...]*<sup>2</sup>

Cela veut dire que le Npr véhicule de l'information. Le fait que cette qualification soit limitée ici aux tyrans ne peut pas être étranger à l'idée que Napoléon en était un, du moins pour l'auteur. Cela veut dire que le Npr est

<sup>1</sup> Citation reprise dans [Sib87 : 82].

<sup>2</sup> Maine de Biran, 1816, *Journal*

susceptible de véhiculer des informations concernant l'un de ses référents, ici le Napoléon par excellence, l'Empereur des Français. Nous pouvons donc conclure que le référent du Npr est essentiel pour l'interprétation de certains énoncés où ce dernier est actualisé. Nous verrons plus tard que la prise en compte des informations concernant le référent du Npr est nécessaire dans plus d'énoncés que l'on croit.

## 1.2. Anthroponyme

L'attribution d'un Nc à une entité du réel est conditionnée par un ensemble de programmes de sens<sup>3</sup> associés en langue au praxème, compréhension dynamique et processuelle du lexème. Ce potentiel sémantique doit être présent dans le référent potentiel du Nc. Autrement dit, la désignation par le Nc est déterminée par le sens de celui-ci. Ce sens peut être considéré comme prédicatif parce qu'il véhicule des informations concernant les référents auxquels le praxème est susceptible d'être associé.

Il n'en va pas de même pour l'Ant, qui est attribué au référent en raison de critères extralinguistiques comme l'héritage (du grand-père ou du parrain à l'enfant), la mode<sup>4</sup> ou la croyance selon laquelle le Npr conditionnera l'existence de son référent<sup>5</sup>, ce dernier aspect renvoyant à la question de l'archétype du Npr sur laquelle nous ne nous attarderons pas<sup>6</sup>.

En effet, l'acte de baptême qui est à l'origine de l'utilisation d'un Npr pour désigner un individu et qui établit le lien entre l'Ant et son référent n'est pas régi par des critères d'ordre linguistique. C'est donc parce qu'un locuteur décide d'appeler Npr quelqu'un (et qu'un ensemble de locuteurs reconnaît ce lien) que l'Ant peut être utilisé pour désigner un individu dans un contexte donné.

Nous ne contestons pas pour autant l'origine prédicative du Npr. En effet, sauf cas exceptionnels, un nom commun (Nc) se trouve toujours à l'origine du Npr<sup>7</sup>. Par exemple, des prénoms sont construits à partir d'éléments de la nature dont les caractéristiques sont censés être présentes chez les premiers êtres ainsi nommés (*Rose*, *Emeraude* et *Pierre*). Quant aux noms de famille, nous pouvons mentionner entre autres, les origines suivantes : des métiers (*Boulangier*), des origines géographiques (il existe 347 M. ou Mme *Montpellier* à Montpellier), des

<sup>3</sup> Compréhension dynamique du sème.

<sup>4</sup> Tout le monde a été témoin de la grande quantité d'enfants nommés *Brenda* et *Brandon* dans les années 90, *Kenza* et *Loana* de la période du Loft Story

<sup>5</sup> Par exemple, le Npr *Cherifa* est parfois donné à l'enfant parce qu'il est censé faire de celui-ci quelqu'un de juste.

<sup>6</sup> Pour une étude approfondie de cette conception du Npr, nous renvoyons à [Sib97].

<sup>7</sup> Nous tenons à signaler que, lorsqu'un Nc est utilisé pour première fois pour nommer une classe de référents, nous avons affaire comme dans le cas du Npr, à un acte de baptême régi par l'arbitrarité.

caractéristiques physiques ou psychologiques (il y a 4 *Malin* à Montpellier)<sup>8</sup>...

Mais ce n'est que quand l'unité nominale suspend sa production sémantique pour privilégier l'emploi individualisant qu'elle acquiert le statut de Npr. Ainsi, sans nier l'existence d'un sens capitalisé en langue<sup>9</sup> par la forme linguistique en fonctionnement Npr, ce capital sémantique ne joue aucun rôle dans le lien qui l'unit à son référent. Par ailleurs, ce n'est que par hasard s'il existe des échos de ce contenu sémantique dans les référents ainsi nommés. Que *Pierre* soit quelqu'un de solide, *Cherifa* quelqu'un de juste, que M. *Malin* le soit vraiment ou que M. *Boulangier* fabrique du pain, cela ne résulte que du hasard. Nous pouvons donc conclure que, concernant la motivation du lien du Npr avec son référent, l'Ant fonctionne différemment que le Nc.

## 1.3. Nom de marque et de produit

À la différence de l'Ant, Npr prototypique, le Nmp ne marque pas une dichotomie aussi nette avec le Nc. Le Nmp est mis en usage en même temps que son référent. En effet, lors de l'élaboration d'un produit, celui-ci est désigné par un code. Le Nmp n'entérine donc pas l'existence du référent. Le nom est créé pour traduire, transcrire et même sublimer la marque ou le produit.

Ainsi les créateurs de noms et les publicitaires conduisent le public cible à reconnaître le produit ou la marque et leur nom comme une évidence, surtout grâce au principe de réification, c'est-à-dire à l'impression que le sens produit est inhérent aux mots eux-mêmes<sup>10</sup>. Ces noms décrivent le référent, tel un Nc, en véhiculant des informations sur le type de référent nommé tout simplement parce qu'ils informent sur la catégorie à laquelle ils appartiennent. Rien ne doit être laissé au hasard dans la nomination d'une marque et d'un produit. Plusieurs situations sont alors possibles dans l'univers publicitaire.

Il existe par exemple des noms très explicites sur la fonction du produit ou de la marque, par exemple *Caisse d'Épargne*, *Savon de Marseille*, *Monoprix*, *Eclat de jour* de Clarins, ou encore de la même marque *Mat Express*, *Peau Neuve*, etc. ; d'autres noms sont motivés de façon plus imagée tels *Nouvelles Frontières*, *Espace*, *Twingo* de Renault, etc. ; ou alors le nom n'est pas à première vue motivé, au sens où le rapport entre la marque ou le produit et le nom n'apparaît pas comme une évidence, la publicité peut créer un lien afin que le consommateur cible puisse associer par la suite directement le nom et le produit ou la

<sup>8</sup> <http://www.pagesblanches.fr>

<sup>9</sup> « Processus de sommation dans la langue des programmes de sens qui couvrent les catégorisations lexicales » Siblot in [Dét01 : 47].

<sup>10</sup> « le sens produit [...] est vu comme inhérent aux mots eux-mêmes. Il se trouve par là réifié (*res*, chose, objet) assimilé à ce qui n'en est que l'instrument, et sa production effacée dans le produit [...] » Siblot in [Dét01 : 296].

marque<sup>11</sup>. La publicité télévisée pour la barre chocolatée Duplo illustre ce dernier point :

- F (femme) Duplo// vous êtes sûrs que ça s'mange ? / - H (homme) Le nom c'est définitif non ? Vous cherchez encore ? (pause) Non... / - F ah bah oui... apparemment ça s'mange... / - H ah ! pourquoi *Duplo* ? Y'en a trois de plots.... non ? / - Voix off Bon d'accord, Duplo c'est un drôle de nom mais c'est surtout trois noisettes croquantes dans un mélange fondant sous une fine gaufrette enrobée de chocolat. / Une vraie recette Ferrero. / - F (bouche pleine) en plus c'est tout léger / - H A la limite le nom, c'est pas si important j'veux dire. / - F Surtout ne changez rien / - H Oh non ! / - Voix off et écriture écran Avec Duplo, Ferrero met la barre plus haut. / -Voix off seulement Plus haut Duplo.

Il y a ici un double discours. D'une part la publicité axe sa communication sur l'idée que le nom de produit ne fait pas le produit, que c'est la composition du produit qui prime. D'autre part, le nom de produit est à la fois identifié dans son secteur d'activité (Duplo Ferrero, à la différence de Duplo Lego se mange, même si le nom de produit et la forme sont similaires pour les deux homonymes), justifié dans son rapport descriptif au produit (*Duplo* n'a pas un seul plot mais trois, représentés par les trois noisettes) et rattaché à une marque : Ferrero (« Avec Duplo, Ferrero met la barre plus haut »). S'il n'y a aucune motivation à première vue entre le nom et son référent, la publicité se doit d'en instaurer une afin que le consommateur potentiel achète non seulement tel type de produit mais aussi de telle marque.

Comme le Npr Ant, le Nmp est créé dans une intention descriptive, et comme le Nc, il prédique sur son référent. Pour ce qui est de la motivation du lien entre nom et référent, nom de marque (Nm) et nom de produit (Npt) ne sont pas à distinguer mais nous voyons déjà comme leur fonctionnement oscille entre celui du Npr prototypique et celui du Nc. C'est pour cela que nous pouvons déjà avancer que le Nmp présente un fonctionnement hybride, au croisement de celui du Npr prototypique et de celui du Nc.

## 2. REMISE EN QUESTION DE LA VACUITÉ SÉMANTIQUE DU NPR

Comme nous venons de le voir, le Nc possède un sens lexical qui lui permet de renvoyer au réel. Autrement dit, c'est en vertu des programmes de sens capitalisés en langue par le praxème Nc que celui-ci est chargé de nommer un ensemble de référents. Ce sont ces informations qui sont considérées dans le cadre de la linguistique classique comme le sens du Nc, et c'est parce que le lien entre l'Ant et le référent se fait par l'acte de baptême (et non par un sens descriptif quelconque) que le

Npr prototypique est envisagé ici comme vide de sens. Or cette conception du statut sémantique du Npr est réductrice. En effet, plusieurs phénomènes discursifs nous permettent de mettre en évidence que le Npr prédique<sup>12</sup>:

« [...] le Gouverneur avait renvoyé nos déclarations et venait, le jour même, nous faire signer précisément celle qu'il avait envoyée pour modèle, qui ne différait de la notre que par la qualification d'empereur donnée par nous à **Napoléon**, tandis qu'on voulait nous le faire appeler simplement **Bonaparte**<sup>13</sup> ».

Dans cet exemple, deux Npr coréférentiels sont présentés comme différents, voire opposés, ce qui ne serait pas possible si le Npr était vide de sens. En effet, *Bonaparte* est ici en mention, il ne renvoie pas à l'individu ainsi nommé. Il sert en fait à actualiser une représentation du référent de l'Ant qui est associée au Npr et que le locuteur juge minorative. Autrement dit, le Npr véhicule des informations concernant son référent.

Un deuxième phénomène nous permet d'illustrer la prédication inhérente à l'Ant : l'antonomase. Dans l'exemple :

« [...] mais lorsqu'il la [la liberté] poursuit malgré les siens et contre les autres, au milieu des factions et des combats, il ne peut produire qu'un **Cromwell** et qu'un **Bonaparte**, qui se font dictateurs de révolutions au milieu des luttes ou après l'épuisement des partis<sup>14</sup> ».

*Bonaparte* et *Cromwell* sont utilisés pour prédiquer des traits de leurs référents (le fait d'être des dictateurs dans ce cas) sans pour autant renvoyer à ces derniers. Nous considérons que cela est possible parce que dans leur usage anthroponymique, ces praxèmes véhiculaient des informations concernant les référents qu'ils servaient à nommer. Par ailleurs, l'antonomase qui résulte de la détermination de ces Npr par l'article indéfini *un* fait fonctionner ces formes Npr comme des Nc, à savoir pour désigner un ensemble de référents caractérisés par une série de propriétés du référent prototypique du Npr.

Alors, même si l'Ant n'a pas de sens en langue, il véhicule des informations concernant son référent et celles-ci jouent souvent un rôle dans l'interprétation de l'Ant en discours. Comme le montrent ces exemples et celui concernant le Npr *Bonaparte* que nous avons analysé dans le point 1.1. de ce travail, la mise en discours du Npr véhicule des informations sur son référent qui jouent parfois un rôle essentiel dans l'interprétation des énoncés où l'Ant est inséré. Si nous définissons le sens comme ce que le langage nous dit du réel, et non comme l'outil qui permet la référentiation, nous pouvons dire que

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur les typologies de classification des Nmp, voir par exemple Bessis M. et Bessis P. 2001, *Name-appeal, Créez des noms qui marquent*, Botton M. et Cegarra J. J., 1990, *Le nom de marque : création et stratégies de marques*.

<sup>12</sup> Etant donné que cet article n'est pas consacré au statut sémantique de l'Ant, nous analyserons cet aspect que par le biais de deux exemples.

<sup>13</sup> Les Cases, E. de, 1823, *Le mémorial de Sainte-Hélène*, p. 184.

<sup>14</sup> Mignet, F.-A., 1824, *Histoire de la Révolution française*, p.249.

contrairement à ce qu'affirme la conception classique, l'Ant produit du sens au même titre que le Nc. En effet, le Npr construit une représentation de son référent même si la classe référentielle qu'il vise n'est constituée que d'un seul élément, l'individu ainsi nommé.

Le Nm, comme le Npt, prédique. Il est possible pour chacun des référents de ce type de nom de lister un certain nombre de propriétés « objectives » enregistrées en langue. Seule *Twingo* présente  $x$  caractéristiques  $y$ . Ce modèle partage à la fois des propriétés communes avec d'autres référents désignés par d'autres noms (c'est une voiture à quatre roues etc.) et en même temps des propriétés propres à ce modèle (la forme, le choix des couleurs, le moteur, etc.). On peut, pour reprendre Pottier 1964, attribuer un certain nombre de sèmes pour décrire la catégorie, le sémème *Twingo*. Si seul le Npr Ant ne prédique pas, tous les types de nom présentés ici (Ant, Nm, Npt et Nc) produisent du sens en discours puisqu'ils représentent tous bien évidemment le référent. En revanche la production de sens en discours diffère selon que ce soit un Ant ou un Nm ou bien un Npt ou un Nc.

Comme l'Ant, le Nm réfère à une entité unique en discours. Lorsque je nomme en discours *Renault*, *Nouvelles frontières* etc., il y a référence à une marque, à une entreprise, bien distincte des autres<sup>15</sup>. Mais comme le Nc, le Npt, actualisé en discours, réfère à une classe d'entités. Lors de l'actualisation de *Twingo* par exemple, le référent n'est pas une *Twingo* particulière (sauf si le nom est précédé bien sûr d'un pronom démonstratif ou d'un pronom personnel : Cette *Twingo* est vraiment esquinée / Ta *Twingo* est vraiment esquinée), c'est la classe *Twingo* à laquelle on réfère puisque toutes les *Twingo* partagent les mêmes propriétés<sup>16</sup>. Il existe des milliers de voitures qui ont les mêmes caractéristiques pour être catégorisées « *Twingo* » comme il existe des milliers de meubles partageant les mêmes propriétés pour être catégorisées « table ». En discours, qui plus est en discours publicitaire, l'actualisation de *Twingo* réfère donc au type de véhicule et pas à un modèle précis. On réfère à la catégorie de l'entité *Twingo* et pas à une entité *Twingo*.

Concernant le statut sémantique des éléments constituant la classe nominale auxquels nous nous sommes consacrés, nous pouvons avancer que leurs fonctions et leurs fonctionnements diffèrent à plusieurs niveaux. L'Ant, en tant que Npr prototypique n'a pas de sens lexical, contrairement aux Nm, Npt et Nc ; et le Npr, comme le Nm, réfère à une entité unique alors que Npt et Nc réfèrent à une classe d'entité, donc à  $n$  produits, à  $n$  objets.

<sup>15</sup> Nous excluons ici bien sûr l'emploi métonymique.

<sup>16</sup> Nous excluons la question de la prédétermination du Nmp dans le discours publicitaire parce qu'à ce stade de notre recherche il nous semble qu'il s'agit là de phénomènes marginaux. Si la prédétermination est courante dans le discours quotidien nous n'en n'avons pas relevé significativement dans le discours publicitaire.

### 3. LA CATÉGORISATION RÉFÉRENTIELLE EXERCÉE PAR LE NPR

Comprendre la motivation du lien avec le référent, lors de l'acte de création puis dans l'usage, en s'interrogeant sur les informations véhiculées par le nom sur le référent, et distinguer ensuite le statut sémantique de ces différents types de nom en langue et en discours mettent en lumière la catégorisation référentielle opérée par chacun de ces noms.

Nous venons de voir que l'ensemble des référents visés par la nomination n'impose pas la dichotomie Npr un référent / Nc  $n$  référents. Nous avons relevé également que le résultat de la mise en discours est dans tous les cas la représentation du référent visé. Ainsi, nous n'accédons pas au réel directement mais par le biais de praxis<sup>17</sup> en fonction desquelles on construit une représentation. L'important ce n'est donc pas le résultat de l'actualisation discursive, le pointage au réel (qui correspondrait à une approche résultative de la référence) mais les moyens discursifs mis en œuvre par les locuteurs pour nous dire le réel.

La praxématique<sup>18</sup> invite à appréhender la référence comme un processus. Dans ce contexte, le renvoi au réel opéré par la nomination à travers le Nc implique la mise en rapport du référent visé avec un ensemble des référents. Cette mise en rapport est conditionnée par un ensemble de caractéristiques (le *concept* dans l'approche traditionnelle, le *prototype* dans l'approche catégorielle) que l'entité visée partage avec les autres référents susceptibles de recevoir la même nomination. Autrement dit, la nomination par le Nc implique l'inclusion du référent visé dans une classe de référents avec laquelle il partage  $n$  caractéristiques.

Inversement, le trait définitoire de l'Ant est la *catégorisation individualisante*, ce qui veut dire que le locuteur se sert de ce type de dénomination pour détacher le référent visé d'autres référents auxquels il est susceptible d'être rapproché. Il ne faut pas réduire pour autant le fonctionnement discursif de l'Ant aux conséquences de cet acte de nomination — l'individualisation du référent visé — qui s'opposent à celles qui résultent de la nomination par le Nc.

Comme le signale Kleiber<sup>19</sup>, la prédication du Npr véhicule la classe dont l'élément est détaché, et elle joue un rôle essentiel du point de vue ontologique dans la catégorisation du référent opérée par cette désignation

<sup>17</sup> La praxis est « la source des informations perceptives et des connaissances acquises par l'expérience pratique, informations à partir desquelles s'élaborent les représentations versées au langage ». Siblot in [Dét01 : 268]

<sup>18</sup> La praxématique est « centrée sur l'analyse de la production de sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » Siblot in [Dét01 : 261]

<sup>19</sup> [Kle95 : 28], en s'appuyant sur [Jon94], formule l'hypothèse que « ce sens "général" classificateur n'est finalement que la conséquence de la contrainte ontologique qui veut que le particulier dénommé le soit dans une catégorie générale ».

individualisante. En effet, l'individualisation est impossible dans l'absolu : il faut appartenir à un groupe pour pouvoir ensuite en être détaché. Et cette contrainte ontologique va trouver des échos dans la catégorisation référentielle par l'Ant.

Lorsque le locuteur réfère à une personne par le biais de la désignation individualisante anthroponymique, il signale qu'il considère l'entité visée dans son individualité. Dans l'exemple, "Bush, un président qui prend plaisir à abaisser les Arabes", l'important ce n'est pas qu'il existe un individu qui s'appelle *Bush* et que le locuteur lui octroie le statut d'individu mais que le cotexte du Npr met en évidence qu'il appartient simultanément à la catégorie de référents *président* et à celle des personnes « qui prend plaisir à abaisser les Arabes ».

Ce qui prime dans la nomination par l'Ant est le résultat des deux mouvements simultanés nécessaires pour l'individualisation. Par le premier, en raison de sa prédication inhérente, le Npr situe l'entité nommée à l'intérieur d'une classe de référents avec lesquels l'individu nommé partage un ensemble de caractéristiques. Dans notre exemple, il ne s'agit pas des catégories « fils de Bush père », « démocrate américain », etc. mais de la classe de référents « président », restreinte par la relative « qui prend plaisir à abaisser les Arabes ».

C'est par le deuxième mouvement que l'Ant détache le référent nommé — possédant les caractéristiques présentées par l'ensemble de référents en question — et l'individualise. Autrement dit, la nomination par l'Ant ne se limite pas à l'individualisation du référent, comme le prônent la plupart des conceptions linguistiques. En effet, il ne faut pas négliger que c'est par rapport à un ensemble de référents — et pas à un autre — que le référent nommé est singularisé.

Par ailleurs, cet exemple nous permet de mettre en évidence que la représentation du référent qui est construite par le biais du discours dépend essentiellement du regard que porte le locuteur sur l'entité nommée. En effet, l'aspect du personnage actualisé par le Npr de notre exemple — et explicité par l'apposition — aurait pu conduire dans d'autres contextes à représenter le référent comme un « *combattant du terrorisme* ».

Nous pouvons donc conclure que si dans le cas du Nc il s'agit d'inclusion du référent dans une classe, la nomination par l'Ant a comme but le mouvement inverse à savoir l'extraction du référent d'une des classes à laquelle il est susceptible d'appartenir. Ici, à nouveau Nm et Npt se distinguent l'un de l'autre, soulignant alors l'importance de dissocier l'étude de ces deux types de noms actualisés pourtant en contexte, voire même en cotexte, identique. Comme l'Ant, Nm et Npt opèrent une catégorisation individualisante alors que le Nc opère une catégorisation prédicative. Il s'agit en effet pour chaque marque et pour chaque produit proposé d'être distingué de ses concurrents et d'être identifié par le public. Ainsi *Renault* n'est pas pareil que *Peugeot*, *Citroën*, etc., et *Twingo* n'est pas identique à *Saxo* par exemple. On isole

bien la marque ou le produit de l'ensemble des concurrents par le procédé d'individualisation.

Si le Nmp opère bien une extraction du référent, celle-ci ne concerne pas une classe comme le fait l'Ant. Le Nm lui, extrait le référent d'une sous-classe au sein d'une classe. En effet, les noms éponymes comme *Renault* par exemple, extraient de la classe « voiture » la sous-classe que constitue l'entreprise Renault, classe des voitures dans laquelle coexistent les sous-classes Citroën, Opel, etc. De la même façon, les autres types de Nm comme *Caisse d'Épargne*, extraient de la classe « banque » la sous-classe constituée par l'entreprise Caisse d'Épargne, classe des banques dans laquelle nous trouvons également les sous-classes BNP Paris, Société Générale, etc.

À une strate encore inférieure, les Npt extraient de la sous-classe désignée par le Nm, une sous-sous-classe. En actualisant *Twingo* on extrait une sous-sous-classe de la sous-classe « Renault ». Le Nm est en fait l'hyponyme du Npt et l'hyponyme du nom générique désignant la classe.

Notre analyse nous a permis de mettre en évidence que, même si à première vue la dichotomie Npr/Nc est séduisante, il est risqué de vouloir définir toutes les entités constituant la classe Npr d'une façon homogène en les considérant de façon globale comme des éléments diamétralement opposés aux Nc. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, ce qui nous a permis de souligner que le trait commun aux praxèmes considérés comme Npr est la catégorisation individualisante, plus que la désignation rigide et la vacuité sémantique. Cependant, se limiter uniquement à ce trait pour définir le Npr est à nous yeux toujours réducteur.

La description en termes de prototypicalité proposée dans le cadre de la problématique de la catégorisation pourrait être transposée aux réflexions sur la catégorie nominale. Le Nmp en est la démonstration, étant l'hybride d'un Npr et d'un Nc, constat qui nous permet d'ailleurs d'avancer dorénavant que Nm et Npt sont différents. D'autre part, cette hybridation est déjà présente dans le Npr Ant puisque la catégorisation référentielle opérée extrait l'entité nommée d'une classe, ce qui implique un mouvement contraire à celui opéré par le Nc qui lui inclut le référent dans un ensemble. La nomination n'est qu'hybridation.

Les différentes entités linguistiques constituant la catégorie nominale pourraient être envisagées non pas selon un système de degré de ressemblance et d'affinité mais plutôt selon différents axes (au stade de notre étude ils sont au nombre de trois : motivation du lien avec le référent, statut sémantique et catégorisation référentielle) qui se recoupent, découpage qui n'est pas pour autant toujours net et limpide.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- [Det01] Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Pour une approche praxématique*, Paris : Champion.
- [Jon94] Jonasson K. (1994), *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Duculot : Louvain-la-Neuve.
- [Kle95] Kleiber G. (1995), « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après ... », in Noailly, M. *Nom propre et nomination. Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Klincksieck : Paris, pp. 11-36.
- [Pet03] Petit G., (à paraître) « Le nom de marque déposée : nom propre, nom commun et terme », *Meta*.
- [Sib87] Siblot, P. (1987), « Signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique*, 8.
- [Sib97] Siblot, P. (1997), « Nomination et production de sens », in *Langages* 127, pp. 38-55.